

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par le soussigné, M. Steeve Gagnon, directeur général adjoint de la MRC du Domaine-du-Roy, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy le mardi 13 juillet 2021 à 19 h 30, au 851, boulevard Saint-Joseph, à Roberval.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :


Dérogation mineure : 2021-03 / Monsieur Alexandre Deschênes (matricule 4978-36-4130 – lac Vienne)

Diminution de la marge de recul avant et latérale donnant sur un cours d'eau pour un bâtiment :

- 10 mètres au lieu de 25 mètres (règlement de zonage n° 252-2018, chapitre 7, article 7.4).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la susdite séance.

DONNÉ à Roberval ce 28^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint